

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Avis du 21 juillet 2021 – Vaccination des femmes enceintes dès le 1^{er} trimestre de grossesse

Mise à jour du 13 septembre 2021

Le COSV a été initialement saisi le 14 juillet 2021 de la question de la vaccination des femmes enceintes pendant le 1^{er} trimestre de grossesse par le Professeur Olivier Piccone (cf. mail ci-dessous).

A ce jour la vaccination est recommandée au cours du 2^{ème} trimestre de la grossesse afin d'éviter les complications obstétricales et les conséquences pour le fœtus au cours du 3^{ème} trimestre (cf. avis du COSV du 6 Avril 2021¹).

Il n'y a aucun argument pour considérer qu'une vaccination plus précoce présenterait un danger pour l'embryon/le fœtus. De fait, des femmes ont été vaccinées sans savoir qu'elles étaient enceintes et la recommandation dans ce cas est de poursuivre le schéma vaccinal.

Il est de ce fait proposé **que la vaccination pour les femmes enceintes qui le souhaiteraient soit possible au cours du premier trimestre de la grossesse.**

Annexe - Mail du Professeur Olivier Piccone (14/07/2021)

Bonjour M. Fischer,

Je me permets de vous solliciter au nom du GRIG et du CNGOF concernant un aspect de la vaccination obligatoire.

Notre communication est depuis le début axée sur l'intérêt évident de la vaccination y compris pendant la grossesse.

Pour rappel la DDS ne recommande pas la vaccination au premier trimestre de la grossesse bien qu'aucun effet délétère a ce terme n'ait été décrit et qu'en cas de vaccination au premier trimestre lecrat.org recommande de poursuivre le schéma vaccinal.

Notre question est « Comment gérer les professionnelles avec vaccination obligatoire qui sont au premier trimestre de grossesse et ne veulent pas le dire à leur employeur? »

D'ailleurs, que doit faire l'employeur s'il est au courant : éviction du travail ? prise en charge financière des tests PCR et antigéniques ? ... Est-il raisonnable/faisable d'imposer aux professionnelles enceintes en début de grossesse un test antigénique ou PCR tous les 3 jours (de plus tests PCR bientôt payants).

Certificat de contre-indication temporaire? Vaccination malgré l'avis de la DGS? Arrêt de travail ? Autoriser la vaccination quel que soit le terme (comme la grippe) ?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Très respectueusement

¹ Avis du COSV 6 avril 2021 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_du_cosv_6_avril_2021pdf.pdf